

Arles, le 20 juillet 2021

Monsieur Renaud MUSELIER
Président de la Région Sud
Hôtel de Région
13481 MARSEILLE Cedex 20

Objet : Gare d'Arles
Suppression LER 18
Intercités Bordeaux-Marseille

Monsieur le Président,

Suite à votre lettre du 5 juillet dernier concernant les affaires visées en objet, nous vous faisons part ci-après de nos diverses investigations.

1°) Suppression de la LER 18

La réponse à nos lettres des 19 novembre 2019 et 1^{er} mars 2021 ne nous donne pas satisfaction.

Ainsi vous nous proposez, comme dans votre courrier du 30 septembre 2019, les solutions suivantes pour pallier la suppression de la LER 18 :

- Avoir recours aux TER.

Il y a bien des possibilités d'accéder à la gare d'Avignon-TGV. Mais les 2 changements nécessaires, avec les aléas de la circulation ferroviaire, rebutent une partie de la clientèle TGV qui se reporte sur la voiture personnelle.

- Utiliser la LIO 151 d'Occitanie.

Cette ligne de bus ne concerne que Tarascon.

Elle a 9 A/R du lundi au vendredi, 3,5 le dimanche et 1 le samedi.

L'origine-terminus à Nîmes pourrait ne pas être un gage de régularité. Comme il pourrait en être de même avec la desserte de 2 villages de part et d'autre du Rhône suivie du passage par le PEM d'Avignon-Centre pour enfin arriver à la gare d'Avignon-TGV.

La liaison LER 18 destinée principalement à l'accès à Avignon-TGV était très sécurisante, les horaires étant toujours respectés.

N'oublions pas que les billets de trains origine-terminus Arles ou Tarascon par Avignon-TGV comportaient le trajet de la LER 18 dont l'acquittement était inclus dans le prix du billet. Ce qui était très bien pour la sérénité des voyageurs.

Le rétablissement de cette ligne est nécessaire, la gare d'Avignon-TGV ayant une desserte nettement suffisante et diversifiée pour irriguer à elle seule tout le territoire ACCM.

Cette gare a 395 arrêts hebdomadaires et assure la desserte de 31 villes.

Quant à la gare de Nîmes-Pont du Gard elle a une desserte qui n'atteint pas le tiers de celle d'Avignon-TGV. Elle a en effet seulement 124 arrêts hebdomadaires et assure la desserte de 19 villes. Parmi ces dernières, 10 sont accessibles par Avignon-TGV et 6 le sont directement depuis Arles par TER ou Intercités.

2°) Train Intercités Bordeaux-Marseille de fin d'après-midi

Dans notre courrier du 18 mai dernier, dont vous ne nous signifiez pas la réception, nous vous faisons part de notre désaccord sur le déplacement de l'arrêt du Bordeaux-Marseille de 19h53 à 17h53.

Ce qui entraîne plusieurs remarques :

- Actuellement le dernier retour de Montpellier est satisfaisant avec l'Intercités de 18h56. Avec la suppression de l'arrêt de ce dernier à Arles il n'y aurait plus de train en fin de journée pour revenir de Montpellier et de Nîmes. Cette situation n'est pas concevable et pourtant vous ne l'évoquez pas. Une solution est indispensable : soit créer un TER du soir, soit maintenir pour autant l'arrêt de l'Intercités de 19h53 à Arles.
- Le rôle des Intercités est d'établir une liaison entre les régions. Dans notre cas un départ à 14h34 de Bordeaux comme actuellement est préférable à un départ à 12h34. Il permet ainsi un retour plus facile de l'immense territoire de la Nouvelle-Aquitaine.

Nous vous demandons de bien vouloir réexaminer ces 2 situations car il est indispensable que la desserte de notre gare soit à la hauteur de la réputation de notre ville.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le CODEF,

Jean-Jacques Durand

Copie à :

M. Patrick de CAROLIS Président ACCM
M. Lucien LIMOUSIN Vice-président ACCM
M. Nicolas KOUKAS Conseiller communautaire ACCM
Mme Monica MICHEL Députée 16^{ème} circonscription
M. Cyril JUGLARET Conseiller régional

Mme Mandy GRAILLON – M. Martial ALVAREZ
Conseillers départementaux
Mme Delphine COUZI Directrice TER Sud
Union Locale CGT Arles
Association NOSTERPACA